TENNIS

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPES

Le Tennis-Club des Flandres bat l'Alsacienne-Lorraine de Paris par 9 victoires à 0

La supériorité des équipiers du Tennis-Club des Flandres était vraiment trop grande pour que le résultat pût être autre que ce qu'il fut.

J. Bonte gagna son simple avec aisance devant un jeune adversaire qui a certes des moyens, mais bien peu de tête pour mettre en péril la technique de notre premier joueur.

P. Tiberghien ne laissa pas le temps à son adversaire de souffler. Il le bombarda du commencement à la fin de drives tous plus vites les uns que les autres et à cette cadence son adversaire résista un peu dans le premier set, pour s'effondrer par la suite.

E. Eloy, qui n'a toujours pas retrouvé son drive, se fit accrocher dans les deux sets, mais sans grand risque.

Roger Masurel, qui tient la très grande forme, infligea à son adversaire un double 6-0.

Claude Huet, qui joue mieux qu'il n'a jamais joué, n'eut aucun mal à se défaire de son adversaire.

Enfin André Dujardin fit quelques bêtises dans le premier set, pour se racheter dans le second, qu'il enleva par 6 à 1.

Les parties de double furent toutes à l'avantage des « Flandres ». Au cours de cette rencontre, seul un set fut perdu pour nos représentants.

Voici les résultats :

J. Bonte bat Bourdeix, 6-0, 6-3; P. Tiberghien bat Dutilleul, 6-3, 6-0; E. Eloy bat Van Ende, 6-4, 7-5; Roger Masurel bat Pecqueur, 6-0, 6-0; Cl. Huet bat Coquereau, 6-1, 6-3; A. Dujardin bat Champod, 6-4, 6-1.

Bonte-Tiberghien battent Dutilleul-Van Ende, 6-2, 6-0; Huet-Eloy battent Bourdeix-Champod, 6-3, 6-2; Masurel-Dujardin battent Pecqueur-Coquereau, 2-6, 6-4, 6-2.

LES CHAMPIONNATS DU NORD

Les engagements sont clos aujourd'hui. Pour les retardataires, il est encore temps de s'inscrire en téléphonant au T. C. des Flandres, Roubaix, 382.41, ou en faisant parvenir les engagements au secrétaire-général du Comité du Nord, M. Lehembre, boîte postale 241, à Roubaix, pour mercredi matin, dernier délai.

Cette année, les épreuves éliminatoires et finales seront disputées au Tennis-Club des Flandres.

Nous rappelons que les parties commenceront à se disputer à partir du mardi 18 mai, à 17 h. et se poursuivront tous les jours en semaine après 17 h., et le samedi et dimanche toute la journée, jusqu'aux 29 et 30 mai, jours des finales.

Nous recommandons spécialement aux joueurs non classés dans le Nord de disputer ces épreuves qui doivent les aguerir et les faire progresser rapidement. Comme elles sont disputées en quatre séries, tous ont leur chance, quelle que soit leur force.

L'ouverture de la saison à Halluin

Les pluies incessantes de ces derniers temps ont contrarié et retarde l'aménagement des terrains. Pour peu que le temps veuille désormais se montrer plus clément, un court sera à la disposition des joueurs et la réouverture se fera mercredi.

Les loisirs récemment créés vont permettre à de plus nombreux amateurs de se livrer à la pratique du tennis qui constitue pour les mois d'été l'un des sports les plus attrayants et les plus bienfaisants à la fois.

Pour faciliter dans la plus large mesure possible la diffusion de ce sport, les dirigeants, malgré les charges nouvelles qu'impose la réadaption du coût de la vie n'ont pas relevé le taux des cotisations qui demeurent ainsi particulièrement modiques et à la portée d'un bon nombre d'amateurs.

Ils font appel à ceux qui, en nombre, en sauront apprécier cet effort de diffusion et que de nombreuses adhésions viendront les récompenser.

PING-PONG

L'Union des Mutilés de Roubaix gagne la Coupe Logier

Pour la première fois depuis 5 ans que se dispute la Coupe Jules Logier, ce beau trophée revient à un club du Nord.

La finale s'est disputée à Béthune, dans la coquette salle du Café de la Paix, où de nombreux spectateurs avaient pris place.

Barlin donna de suite l'impression qu'il allait opposer une forte résistance, mais ses joueurs commirent une grosse erreur de tactique en jouant la défense. L'équipe roubaisienne attaquant, réussit à mener par 4 à 0. Le match était pour ainsi dire joué, les joueurs de Barlin ne cherchèrent pas à remonter, l'équipe étant démoralisée.

L'U.M.R. reçut la coupe à l'issue de la rencontre. M. Flieuri félicita les heureux gagnants et eut un mot de reconfort pour Barlin.

L'équipe roubaisienne était formée de R. Florin, P. Rousseaux, R. Castelain; ces trois joueurs sont à féliciter ainsi que R. Rousseaux et R. Vevy, qui ont apporté également leur concours durant cette compétition.

A leur descente du train en gare de Roubaix, les trois joueurs recurent des fleurs et les félicitations de tous les membres de la section; plus tard au Foyer des mutilés, M. Bayard, président, reçut l'équipe et la félicita.

« PING-PONG-CLUB DU NOUVEAU-ROUBAIX. — Jeudi 6, à 10 h., réunion générale. Formation des équipes en vue du match contre le E.P.C. Mouvaloise, le lundi de la Pentecôte.

« AMICALE CONDORCET » (Roubaix). — L'Amicale Brézin a fait disputer le dimanche 25 avril, un concours entre les membres de la section. Les résultats ont été les suivants: 1. Ponthier; 2. De Raestecker; 3. Dumont; 4. Debeir; 5. Gossens; 6. Debock; 7. Choquet; 8. Roussel; 9. Bouquenlaux; 10. Canonne.

Chez les jeunes: 1. Bourgois; 2. Détré; 3. Desmarchelier; 4. Bouzin.

TIR

TIR NATIONAL ROUBAIX. — Jeudi 6, match-apéritif par équipes, à 200 m. En même temps, entraînement dans les trois positions en vue du concours fédéral de Bully-les-Mines.

Le stand sera ouvert de 9 à 13 h., sans interruption. Les équipes seront formées sur place avec les tireurs présents.

Les tireurs en retard pour le concours des centres limités auront la faculté de se mettre à jour au cours de cette séance.

Voilà une offre : 5 livres en 30 jours — nouvelles forces et santé, ou vous serez remboursé

Vous vous trompez si vous croyez devoir rester maigres toute votre vie. Chaque jour, des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants gagnent du poids et retrouvent forces et santé en utilisant la nouvelle manière de prendre l'Huile de Foie de Morue. Cette Huile au goût si repoussant est remplacée maintenant par les Pastilles JESSEL à base d'Huile de Foie de Morue, enrobées de sucre, et bonnes à prendre été comme hiver. Vous les trouverez dans les Pharmacies à 12 fr. 75 la boîte. Essayez les Pastilles JESSEL aujourd'hui même, et vous aussi retrouverez forces et énergie.

AVIRON

Le Cercle nautique L'Aviron de Roubaix à Terdonck et à Tournai

La saison officielle d'aviron s'ouvrira jeudi par les régates internationales de Terdonck. Le C.N.A.R. y sera représenté par le « quatre » seniors mixte Lille-Roubaix : Bassels, Radeau, Renard, Berthon, qui aura à rencontrer une imposante coalition étrangère dont le « quatre » allemand de Weisbaden (l'une des plus fortes équipes européennes, rival direct du « quatre » de Berlin, champion olympique) ; le Cercle des régates de Bruxelles, champion de Belgique, et le C.N.A. Rouen, champion du Nord-Ouest. Le « quatre » champion du Nord est en forme et doit très bien faire à Terdonck.

Dimanche 9 mai, le C.N.A.R. se déplacera au grand complet aux régates de Tournai : voici les équipes que le vieux club roubaisien déplacera sur les bords de l'Escaut :

Quatre seniors : équipe mixte Lille-Roubaix : Bassels, Radeau, André Renart et Berthon.

Deux seniors : Duvilier, Scheers.

Quatre débutants : Paul Borlghem, Papegay, Fugeac, Doobry.

Quatre minimes : Antoin, Prument, Alfred Borlghem et Michel Renart.

Skiffs débutants : Félix Vandenbulque et Stéphane Guermonprez.

Tous essaieront de faire flotter haut et ferme le vieux pavillon roubaisien.

JEU DE BOUCHONS

WASQUEHAL. — Le premier concours de bouchon de la Fédération de Croix-Wasquehal et Flers a eu lieu dimanche dernier, chez M. Moerman-Dumoulin, rue Delerue, et a été suivi par de nombreux amateurs. Ce tournoi qui était doté de 150 fr. de prix a donné les résultats suivants : 1. Aumatre Mahieu, 15; 2. Fernand Sadaune, 15; 3. H. Prouvost, 15; 4. G. Desjardins, 15; 5. Delbergue, 6; Emile Durieux, 7; Gallez, 8; Dumoulin, 9; A. Sadaune, 10; E. Durieux, 11; Lucien Jouret; bouquet: J.-Bte Dubus.

Prochain concours dimanche, chez M. R. Dumoulin, 38, rue Sadi-Carnot, 150 fr. de prix. Inscriptions de 8 à 20 h.

Un produit naturel

Non la SUZE n'est pas un apéritif chimique. Elle est exclusivement fabriquée avec de la racine de gentiane fraiche, et les Romains employaient déjà cette plante pour ses vertus saines et toniques.

Même si vous avez l'estomac délicat, vous pouvez boire de la SUZE. 8°4

SUZE Apéritif à la gentiane

LES COTONS DU HAVRE

(Clôture)

Tendance calme. Ventes, 3.500. — Mai, 385.00; juin, 388.00; juillet, 395.50; août, 399.50; septembre, 404.00; octobre, 409.00; novembre, 411.00; décembre, 416.00; janvier, 418.50; février, 418.50; mars, 420.50; avril, 421.50.

Le Marché du Havre sera clos jeudi.

BOURSE DE COMMERCE DE PARIS

(Clôture)

Avoines. — Tendance faible. — Disponible cote officielle, 118.00; courant, 121.25 payé; prochain, 122.75 payé; juillet, 124.50 payé; août, 124.25 à 124.50; 3 d'août, 124.00 acheteur; 3 de septembre, 123.75 payé; 3 d'octobre, 123.75 à 124.00.

Farines. — Disponible, fleur de consommation, 225.00.

Huile de lin. — Courant, 335.00 vendeur; courant, 336.50 vendeur; 4 de mai, 337.00 vendeur; juillet-août, 339.00 vendeur; 4 de septembre, 336.50 à 340.00.

Seigles et Orges. — Tous incotés.

HIPPISME

LES COURSES DE LILLE du jeudi de l'Ascension

Voici les engagements pour cette réunion:

Prix de la Passerelle (Plat, 6.000 frs, 2.250 m.). — Chiste à M. R. Constant; Fils de Mars, à M. C. Dupont; Erer Zidon, à M. I. Karmitz; Joyeux Convive, Manodia, Back Street, Fée Rageuse, à M. Math. Pantall; Talisman, à M. F. Raviart; Rialta II, à M. Ed. Simon; Eucalyptus, à M. Ed. Simon; Garde Royale, à M. J.-M. Sion. — 11 engagements.

Prix des Tilleuls (Haies, 6.500 frs, 2.900 m.). — Gatrico, à M. J. Biarrotte; Voltaire, M. R. Constant; Fils de Mars, Ulefeld, à M. C. Dupont; Ali Ben Ali, à M. C. Lesaffre; Mirifique II, à M. J.-B. Moreau; Nouvel Aigle, à M. M. d'Okbuysen; Joyeux Convive, Fée Rageuse, à M. Math. Pantall; Nicolo, Tricot, à M. P. Raviart; Javron, Eucalyptus, Véto, à M. E. Simon. — 11 engagements.

Prix du Gouvernement (Trot monté, 5.000 frs, 2.825 m.). — Kiki Kerna, Jaco, à M. P. Jadoul; Jilly, à M. G. Crombet; Josseline, à M. L. Delberghe; Kabin, à M. P. Rommelaere; Judine D. à M. A. d'Haene; Karénine, Jenny Leyburn à M. A. Pillette; Jobslade, à M. V. de Vreese; Luçon, à M. J. Delaud; Kaolin II, à M. L. Delannoy. — 11 engagements.

Prix des Fleurs (Plat, hors série, 8.750 frs, 2.000 m.). — Parita, à M. André Adèle; Prodikê, à M. E.-N. Adès; Œillet Rouge, à M. P. Barbier; Stargote, à M. J. Biarrotte; Cuenca, à Mme H. Hoores; Simon de Montfort, à M. L. Lanzenberg; Axiome, Aphrodite IV, Fée Rageuse, Manodia, Back Street, à M. Math. Pantall; Eucalyptus, Zacharie, à M. Ed. Simon; Parapluie, à M. J.-M. Sion; Ibycus, à M. J. Stern. — 15 engagements.

2e Prix du Steeplechase (Grand steeplechase, 22.880 frs, 3.850 m.). — Stargote, à M. J. Biarrotte; Tatiana, à M. A. de Bellegarde; Nilson, à M. A. Berg; La Sarrazin, à M. H. Blétry; Salva Rosa, à M. P. de Champvallier; Maitland, à M. J. Cunnington; Jacoby, à Mme J. Doumen; Dark Mystery, à M. L. Ducom; Lovettaz, Tour du Bois, à M. C. Dupont; Lady Traquet, Mon Iris, à M. le duc de Fezensac; Tournesol, à M. R. Fouard; Saint-Potin, à M. L. Gauquelin; Vin'ar, à M. P. Gautier; Erer Zidon, à M. I. Karmitz; Kohinoor, à Mlle P. Mac Leilan Blair; Fir Rff, à M. J.-B. Moreau; Mylo, à M. R. Parveau; Lord Murray, à Ile P. Quint; Deucalion, à M. H. Randon; Sachet, Fontaine au Roi, à M. Ed. Simon; Caramel, à M. A. Vicart. — 24 engagements.

Prix de Lambersart (Trot attelé, 16.500 frs, 2.450 m.). — George Todd, à M. Van Leynseele; Icele d'Or, à M. L. Verva; Hairis, à M. Cortès; Kokcekca II, à M. Ch. Gevaert; Fil du Jute, à M. H. Clincke; Fesnoy, à M. Ch. Vanvliberg; Jane Kerns, à M. P. Jadoul; Fromentières, à M. L. Snoeck; Iven-Riom, à M. E. Delbèke; Jongleur D, à M. A. d'Haene; Généreux, à M. Fl. de Vreese; Kettyl-Pitel, à M. M. Dewulf; Jesse B., Jeannette B. à M. A. Debrabandère; Ipau, Hêta, Jezd, à M. H. Céran-Maillard; Klem B. à M. R. Roger; Iseghem, à M. J. Windels. — 19 engagements.

COURSES DE LILLE

(Hippodrome du Bois de la Deûle)

Cinquième Réunion

JEUDI DE L'ASCENSION 6 MAI

Prix de la Passerelle (à réclamer), 6.000 fr. 2.250 m. — Prix des Tilleuls (Courre de haies - A réclamer), 6.500 fr. - 2.800 m. — Prix du Gouvernement (au trot monté), 5.000 fr. 2.825 m. — Prix des Fleurs (quatrième prix de la Société d'Encouragement), (hors série), - 8.750 fr. 2.000 m. — 2me Prix du Steeplechase National du Grand Prix de Paris (Grand Steeple-Chase), 22.880 fr. - 3.850 m. — Prix de Lambersart (au trot attelé), - 16.500 fr. - 2.450 m.

Hier, à Saint-Cloud

Prix L'Express (à vendre, 8.000 fr., 800 m.). — 8 partants. — 1er, Mafizy (Boullion); 2e, La Thecka (Toche); 3e, Bernique II (Pons G.). — Mutuel: 29.00, 11.00, 9.50, 19.50. — Non placés: Chaucrona, Laminalette, Mlle de Rougemer, Grand Seigneur et Danaide.

Prix Isard II (10.000 fr., 2.000 m.). — 14 partants. — 1er, Jawahir (Brethes); 2e, Euclid (Semblat); 3e, Daméas (Elliot). — Mutuel: 11.50, 6.00, 8.00, 14.00. — Non placés: Œillet Blanc II, Faranti, Treize Mai, Doll'ys Love, Infernal, Le Rhin, Hellycicle, Glaneur, Les Bouleaux, Fiston, Albatros II.

Prix de Trappes (à vendre, 8.000 fr., 1.500 mètres). — 8 partants. — 1er, Pastel (Destandeau); 2e, Terentia (Billet); 3e, La Presse (Faugerat). — Mutuel: 16.00, 7.00, 13.00, 6.50. — Non placés: Vegen, Escalais, Reine de Picardie, Fashionable, Heuskia.

Prix Pénélope (40.000 fr., 2.000 m.). — 8 partants. — 1er, Silvanire (Dupuit); 2e Solace (Semblat); 3e, Soria (Kaiser). — Mutuel: 10.00, 6.00, 7.00, 13.50. — Non placés: Patache, Apparas, La Favorite, Traduction, Vers l'Aurore.

Prix Epinard (handicap, 15.000 fr., 1.600 mètres). — 14 partants. — 1er, Loch Ness (Brethes), 2e, Sa Payse (Faugerat); 3e, La Gazelle (Gauthier). — Mutuel: 34.50, 14.00; 22.50, 15.00. — Non placés: Hot Bun, Mezzanine, Torréon, Chelk Bamou, Agraphe, Muscadet, Côte Basque II, Parthique, Dirty Weather, Cadumimosa, Kribi.

Prix de Chambly (12.000 fr., 2.400 m.). — 8 partants. — 1er, Bilbao IV (Rochetti); 2e, Sirtan (Perrin); 3e, Philadelphie (Dupuit). — Mutuel: 11.50, 6.00, 15.00, 9.50. — Non placés: Remanso, Serdab, Jap, Allégorie, La Grise.

Hier, à Stockel

Prix des Hortensias (5.000 fr.; 1.600 m.). — 1er, Rembembrance; 2e, Chambois; 3e, Sport Elevage. — Non placé: Tchilaïs. — Mutuel: 79.50, 16.00, 14.50, 10.00.

Prix des Mimosas (8.000 fr.; 1.850 m.). — 1er, Le Centaure; 2e, S. Dance; 3e, Gogotte. — Mutuel: 8.50.

Prix des Platanes (5.000 fr.; 1.000 m.). — 1er, Lolotte; 2e, Savoisien; 3e, Yamilé. — Non placé: Catastrophe. — Mutuel: 24.50, 12.50, 10.00.

Prix des Mimulus (8.000 fr.; 1.850 m.). — 1er, Nessus; 2e, Britannique; 3e, Boileau. — Non placé: Tra Mek. — Mutuel: 14.00, 7.50, 8.50.

Prix des Girofiées (10.000 fr.; 1.850 m.). — 1er, Graoques; 2e, Grand Dauphin; 3e, Country. — Non placé: Louftémout. — Mutuel: 56.50, 28.50, 22.00.

Prix des Bégonias (7.000 fr.; 1.000 m.). — 1er, Quassia; 2e, Dimanche Soir; 3e, Borodine. — Non placé: Horville. — Mutuel: 36.00, 12.50, 9.00, 11.00.

Aujourd'hui, à 15 h., courses à Zellick.

Découverte d'un médecin contre BOUTONS ET ACNÉ

VEGEBOM du Dr Miot est efficace dans les cas tenaces, difficiles à guérir, et ne coûte que Frs 9.50

Voici un traitement sans pareil pour éclaircir un teint enlaidi par les boutons, l'acné et les points noirs. Dès la première application de VEGEBOM du Dr Miot, vous constaterez comment les qualités curatives et adoucissantes de ce remède efficace éclaircissent votre peau pour la rendre nette et saine quelques jours après.

Traitement agréable, sans odeur, qui ne tache pas. VEGEBOM coûte Frs 9,50 seulement chez les pharmaciens. Vous obtiendrez des résultats rapides sinon vous serez remboursé par le Laboratoire JESSEL, 56, rue de Chézy, Neuilly-sur-Seine.

Colombophilie

Les beaux concours du jeudi de l'Ascension (6 mai)

Avec le beau temps de ce début de mai, voici venue l'époque favorable aux concours.

Pour le jeudi de l'Ascension — 6 mai — quelques compétitions d'assez grande envergure vont être offertes aux amateurs de notre région, qui n'auront que l'embarras du choix.

Nous donnons ci-dessous les principaux détails de ces divers concours, appelés très certainement à obtenir tout le succès escompté par les organisateurs.

Un concours monstre au Cercle Union au profit des mutilés. — C'est demain mercredi qu'aura lieu, de 15 à 19 h., au Café Pandore, la mise en loges des pigeons devant participer au grand concours annuel organisé au profit de la caisse de secours des Mutilés.

Doté magnifiquement de plus de 5.000 fr. de prix d'honneur et d'excellence, dont: 60 prix de 5 fr., plusieurs objets d'art, trente séries de 100 fr. en espèces ou en nature, ainsi que de nombreux autres lots qui seront attribués par série ou par pigeon seul, à raison d'un seul lot par amateur.

Ce concours de bienfaisance doit réunir un fort contingent d'engagés, d'autant plus qu'il est offert à tous les amateurs qui se trouvent situés dans un rayon de six kilomètres (le clocher de Saint-Martin étant pris comme centre) ou dont la commune touche au rayon.

— Le concours annuel sur Saint-Just de l'Amicale du Fontenoy. — Cette épreuve, dotée de 5.000 fr. de prix d'honneur et d'excellence et qui comprendra plus de l'attribution définitive du superbe challenge Deyred, d'une valeur réelle de 2.500 fr., doit à coup sûr attirer un très grand nombre d'amateurs de Roubaix, Croix, Wasquehal, Wattrelos, Tourcoing, etc., dont le colombier aura été classé dans le rayon de 6 kilomètres. Ce concours aura lieu par n'importe quel temps et l'enlèvement se fera le mercredi 5 mai, au siège de la société, chez M. Raymond Acour, 158, rue de l'Alma, à Roubaix, de 15 h. à 19 h. 30.

— Clermont à l'Association de l'aile droite. — De son côté, l'Association Progrès - Mutuelle - Fraternelle, comprenant l'aile droite de Roubaix, organise un concours sensationnel sur Clermont, doté de 2.000 fr. de prix, qui seront répartis en 60 prix de 5 fr. et 40 séries gratuites de deux pigeons désignés, soit 2 régulateurs, 2 services de table, 10 services à café, casseroles et ustensiles de ménage, etc. Il sera joué, en outre, un superbe cartillon Westminster et deux magnifiques chaises-longues, objets garantis quel que soit le nombre de pigeons engagés.

Ce concours, qui s'annonce avec succès, est préparatoire aux épreuves de Rambouillet du 16 mai et de Chateaudun du 23 mai, organisé au profit des Mutilés.

La mise en paniers pour ce concours de Clermont aura lieu au siège de la Betterave, chez M. Delannoy, demain mercredi, de 16 à 19 heures.

— A l'Entente Wattrelosienne. — D'autre part, l'Entente Wattrelosienne a mis sur pied pour le jeudi de l'Ascension un concours sur Saint-Just, qui comprendra 33 prix d'honneur de 5 fr., un superbe régulateur et reliquats par prix de 25 fr. par série de deux pigeons désignés, ainsi qu'une chaise-longue et reliquats par prix de 50 fr. par série de deux sur trois désignés.

La mise en loges se déroulera la veille, de 18 à 19 h., au siège de l'Indépendance.

Ce concours sera préparatoire au concours monstre qui aura lieu le 9 mai.

Les amateurs jouant à l'Entente Wattrelosienne engageront certainement avec satisfaction cette partie de plaisir. Il n'existe pas qu'un seul lieu et qu'un seul rayon pour les trois fédérations réunies.

CROIX

— « Centre et Avenir réunis ». — Jeudi 6 mai, au siège, chez Mme veuve Verpraet, 15, rue de la Gare Chantilly. Honneur au prorata. Jeu de poules habituel, séries, régulateur, vélo. En panier mercredi, de 16 h. 30 à 19 h. 30.

WASQUEHAL

— CLERMONT, organisé le 2 mai, par la Fédération Colombophile du Capreau. — 80 pigeons lâchés à 7 h. 10 par M. Perche: — 1er Vandewalle, 10p.; Madoé F., 6p.; Catteau, 4p.; Debruyne, 2p.; Descamps, p.; Catteau, 3p., série; Deconninck G., 3p.; Mathon, p.; Catteau, p.; 10e, Maire, 2p.; Vampouck, Van Laer, Lechantre, Lefebvre, Debruyne, série; Briffeuil, Van Laer, série; Deconninck, série; Mathon, 20e, Lechantre, Dubois. — Régulateur et service à café: Catteau. — Le 1er pigeon à 9 h. 44' 20"; mét., 153.769; vit., 896.32; le dernier à 10 h. 01' 53"; mét., 153.759; vit., 894.52.

TOURCOING

— « Maison Colombophile Tourquennoise ». — Pour des raisons majeures, le concours du jeudi 6 mai ((Ascension) sera lâché à Chantilly. Le tournoi populaire audéà de Paris a réuni 80 engagements. Comme 50% des participants toucheront un prix, le montant des mises étant de 800 fr., la commission a ajouté 345 fr. de prix gratuits. La répartition des prix se fera comme suit: au 1er, 150 fr.; au 2e, 125 fr.; 3e, 100 fr.; 4e, 75 fr.; 5e, 50 fr.; du 6e au 17e, 25 fr.; du 18e au 40e, 15 fr. Les inscriptions au tournoi au-delà de Paris seront définitivement closes le 6 mai au soir, dernier délai.

Les mises des nouveaux inscrits seront ajoutées à la liste des prix sus-énoncée.

— La distribution des prix des concours de Clermont et de Rambouillet du 2 mai se fera mercredi 5 mai, aux heures de mise en paniers de Chantilly.

— Association colombophile « Les Amateurs de L'Avant ». — Jeudi 6 mai, concours sur Clermont par le Groupe des Combattants du Brun-Pain, au profit de sa caisse de secours, pour venir en aide aux anciens combattants nécessiteux, malades ou atteints par le chômage.

Premier bureau chez M. Albert Martinage, 2, rue de Paris, second bureau chez M. Desbonnets, siège des Phalempins.

Mise: 3 fr. par pigeon, dont 2 fr. pour prix et 1 fr. pour frais. Retenue de 5% sur les prix, sauf sur les prix de 8 fr. Un régulateur moderne, une série de 75 fr., une de 50 fr., une de 40 fr., une de 30 fr., 2 séries de 25 fr., 3 séries de 20 fr., 5 séries de 15 fr., 5 séries de 10 fr. Des lots en nature seront ajoutés aux séries en espèces; mise: 1 fr. 50. Le régulateur se jouera par groupes de 4 pigeons.

Rayon: Tourcoing, Mouvaux, Bondues, Mareq et Blanc-Four, pour les amateurs ne pratiquant pas le veuvage. Pour les autres, conditions et règlement de « L'Aile gauche ». Un superbe carillon Westminster à la première série de 3 pigeons par groupes de quatre. Mise: 1 fr. par pigeon.

HALLUIN

— « Le Club », chez M. A. Vanholsbeke, rue d'Arcole, 21, organise pour jeudi prochain 6 mai, un concours sur Clermont. En paniers la veille, de 17 à 19 h. — Demain mercredi, dressage sur Albert.

RONCQ

— « Fédération Colombophile Roncquoise ». — Jeudi 6 mai (Ascension), chez M. Arsène Destailleurs, rue des Arts, concours sur Clermont. Enlogement la veille, de 18 à 19 h. 30.

LINSELLES

— CLERMONT, organisé le 1er mai, chez M. Delescluse. — 76 pigeons lâchés à 10 h. 58 par M. Wanquet. — 1er, M. Destombes; 2e et 13e, A. Delannoy (3e série); 3e, R. Lemesre; 4e et 6e, P. Vanhove (1re série); 5e et 15e, M. Ryckaert; 7e et 11e, J. Marescaux; 8e, A. Nissen; 9e, R. Pollet; 10e, C. Ghesquière; 12e et 16e, R. Lefebvre; 14e, Henri Lesaffre; bouquet, A. Pollet. — Le 1er pigeon à 13 h. 41' 15"; mét., 157.633; vit., 966.80; le dernier à 13 h. 55' 54"; mét., 157.527; vit., 965.46.

— CHANTILLY, organisé le 2 mai, chez M. H. Verbeke. — 46 pigeons lâchés à 6 h. 50 — 1er, R. Pollet; 2e, 6e et 8e, A. Delannoy (1re série); 3e, C. Ghesquière; 4e, 11e, M. Destombes; 5e, P. Vanhove; 7e, A. Delecroix; 9e, J. Marescaux; 10e, R. Lemesre. — Le 1er pigeon à 9 h. 42' 15"; mét., 177.846; vit., 1.032.37; le dernier à 10 h. 00' 14"; mét., 178.280; vit., 937.15.

— « Le Gros Bleu » organise le jour de l'Ascension, un concours sur Clermont, chez M. F. Marescaux. Mise en paniers mercredi, de 17 à 19 h.

LILLE

— CHANTILLY organisé le 2 mai par la société colombophile « La Concorde » de Lille. — 348 pigeons lâchés à 7 h. 1er, Brenne Desmet, Brenne Desmet, Brams Eugène, Cottenier Emile, Coustenoble, Dhainaut G., Cottenier E., Février A., Wyffels; Saingier M., Weytens, Doutreligne, Surmont Cl., Brenne Desmet; Vandebogard, Cottenier, Doutreligne, Weytens, Béreaud I, 20; Wyffels, Delannoy G., René Robert, Nassens, Huillaucort, Wyffels, Février A., Dhainaut G., Coustenoble, Saingier M.; 30, Doutreligne, Weytens, Lebleu V., Derycke, Béreaud, Lebleu V., Surmont C., Coustenoble, Delannoy G., Surmont Cl.; 40, Février A., Weytens, Février A., Drumez G., Dhainaut G., Trachet Ch., Wyffels, Courouble M., Courouble M., Brenne Desmet; 50, Wyffels, Brams, Vandebogard, Lebleu V., Coustenoble, Hourdoux, Delannoy G., René Robert, Wyffels, Vandebogard; 60, Brams, Lebleu, Cottenier E., Saingier M., Dhainaut G., Dupont Jules, Dhainaut G., Février, Février, Weytens; 70, Boudringhien, Pallier Louis, Cambier, Weytens, Durez, Warlop, Boudringhien, Lebleu V., Wyffels, Santerre; 80, Cannesson, Vandebogard, Brams, Dhainaut G., Delangle, Brams, Vandebogard, Cannesson, Cannesson, Dhainaut G.; 90, Février A., Crépy R., Vandebogard, Brams E., Coustenoble, René Robert, Cannesson M., Weytens, Beauvallet, Lainé H.; 100, Weytens, Agache, Derycke.

Réclamations jusque mercredi 5 mai, à 19 h. Distribution des prix jeudi 6 mai, à 17 heures.

Dimanche 9 mai concours sur Chartres et Chantilly.

Tirages financiers

du 3 mai 1937

CRÉDIT NATIONAL 1920

Le numéro 7.876.867 est remboursé par 1.000.000 de francs.

Le numéro 1.786.679 est remboursé par 500.000 francs.

Les 2 numéros suivants sont remboursés chacun par 200.000 francs :

4.375.006 — 6.876.725

Les 3 numéros suivants sont remboursés chacun par 100.007 francs :

1.806.106 — 7.152.577 — 7.568.311

Les 6 numéros suivants sont remboursés chacun par 50.000 francs :

5.490.645 — 7.195.394 — 7.808.838

1.501.091 — 4.092.789 — 5.310.291

Les numéros des séries terminant des gros lots sont remboursables à 500 frs, ainsi que 16 séries supplémentaires de 100 numéros.

CRÉDIT NATIONAL

(Janvier 1923)

Les numéros 172.398 des 6 séries 0 à 5 millions sont remboursés chacun par 500.000 francs.

Les 2 numéros suivants, 142.398, 872.398 des 6 séries 0 à 5 millions sont remboursés chacun par 10.000 francs.

Les 8 numéros suivants : 072.398, 192.398, 202.398, 253.398, 362.398, 392.398, 792.398, 802.398, des 6 séries 0 à 5 millions sont remboursés chacun par 5.000 francs.

Tous les bons dont les autres numéros se terminent par l'un des 3 nombres suivants, 0670, 2398, 8694 sont remboursés chacun par 1.000 francs, sauf les 66 bons déjà énoncés et qui sont déjà remboursés par 500.000, 10.000 et 5.000 francs.

CRÉDIT NATIONAL 5 % 1935

Le numéro 117.988 est remboursé par 500.000 francs.

Le numéro 017.988 est remboursé par 100.000 francs.

Les 5 autres obligations dont les numéros se terminent par 17.988 sont remboursés par 25.000 francs.

Les 14 obligations dont les numéros se terminent par 57.928 et 97.928 sont remboursées par 10.000 francs.

Les 49 autres obligations dont les numéros se terminent par 7.988 sont remboursées par 2.000 francs.

Toutes les obligations dont les numéros se terminent par l'un des 8 nombres suivants 054, 311, 459, 657, 782, 889, 957, 938 sont remboursées chacune par 1.000 francs sauf les obligations remboursées par lots.

BELGIQUE

La procession du Saint-Sang à Bruges

Un temps exceptionnellement beau a favorisé la célèbre procession du Saint-Sang à Bruges. Partout dans le déploiement chatoyant des orifiammes, bannières et guirlandes, la vieille cité avait revêtu sa parure de fête. La relique du Saint-Sang a été transportée à la cathédrale où à 9 heures, une messe pontificale a été célébrée par Mgr Mac Nity, évêque de Nottingham.

Au quai du Rosaire, un des coins les plus pittoresque de la ville, la princesse Joséphine-Charlotte et le prince Baudouin, accompagnés du vicomte du Parc et du général Blampain, avaient pris place sur une estrade au milieu de nombreuses personnalités, parmi lesquelles on remarquait, notamment, les ambassadeurs de France, du Brésil, du Japon, de la République Argentine, les ministres du Chili d'Allemagne, de Suède, de Roumanie d'Autriche; les chargés d'affaires de Cuba, de Norvège, l'attaché militaire d'Italie, le comte Cornet de Waya-Ruart, grand maréchal de la Cour, la princesse Jean de Mérode, Mme van Zeeland, Mme Jules Destrée, les ministres Spaak, et M.-H. Jaspar, les ministres d'Etat Lippens et Janson, Mgr Colle, aumônier de la Cour, etc.

A 10 h. 30, l'imposante procession comprenant plus de deux mille participants se met en marche, précédé d'un peloton de gendarmes à cheval et de la musique du 4e de ligne.

Toutes les cloches de l'antique cité sonnent l'émouvant cortège. Les groupes religieux et historiques aux costumes chatoyants sont admirés de la foule massée sur tout le parcours.

La relique, portée par les évêques et les membres du Chapitre de la cathédrale, escortée par les notabilités de la ville des abbés mitres de Zevenkerken, Steenbrugge et West-Vleteren, et par les membres de la noble confrérie du Saint-Sang, termine le cortège.

A midi 45, celui-ci se masse sur la place du Bourg, où Mgr Lamiroy, évêque de Bruges, devant l'immense foule recueillie et à genoux, donne la bénédiction.

Un lunchs offert par Mme Baels a été servi ensuite à l'hôtel du gouvernement provincial. La princesse Joséphine-Charlotte et le prince Baudouin ont regagné Bruxelles dans l'après-midi. Des cadeaux ont été offerts par Mme Baels : un cousin en dentelles à la princesse Joséphine-Charlotte et une arbalète conçue d'après un spécimen du XIVe siècle, conservé à Bruges, au prince Baudouin.

Les démocrates chrétiens contre le Front populaire

On a remarqué, au cours de la manifestation du 1er mai, que M. Vandervelde, leader du parti socialiste et M. Relecom, le nouveau chef du parti communiste, marchaient au premier rang, tandis que les Jeunesses socialistes et communistes fraternisaient.

La « Démocratie », organise des Travailleurs chrétiens de l'agglomération bruxelloise, fait de nouveau remarquer :

« Des personnages influents, adversaires résolus de notre mouvement, ont reconnu publiquement que sans nous, le front populaire est inutile et même impossible. Les communistes perdent leur temps à vouloir nous convaincre.

» Qu'ils le retiennent une fois pour toutes! »

Un garde-chasse tué par la chute de son fusil

Dans la journée de dimanche, à Maillen, un garde chasse, M. Armand Cavillot, 45 ans, qui assurait la surveillance de la chasse communale de Maillien, était en tournée et suivait la grand'route Namur-Ciney, lorsqu'il s'arrêta pour s'asseoir sur un tronc d'arbre, à côté d'automobilistes bruxellois, qui pique-niquaient.

Tout à coup son chien fit un mouvement et provoqua la chute de son fusil.

Une détonation retentit et, le premier moment de stupeur passé, les automobilistes constatèrent que le garde chasse avait reçu la décharge en pleine poitrine.

Le malheureux ne tarda pas à rendre le dernier soupir. Il avait le côté droit de la poitrine déchiqueté.

Les gendarmes de Wierde et d'Assesse vinrent sur les lieux. Le parquet de Namur a fait une descente lundi matin.

Deux ouvriers ensevelis sous un éboulement

Lundi après-midi, un éboulement s'est produit dans un charbonnage de Couthuin, province de Liége. Deux ouvriers ont été ensevelis.

Des travaux sont en cours pour les dégager. Le corps des mines et le Parquet de Liége sont sur les lieux.

La catastrophe du Grand-Mambourg

Mardi matin, un nouveau décès s'est produit parmi les blessés du coup de grisou du charbonnage au Grand-Mambourg: c'est celui de l'ouvrier Henri Luhaye, 27 ans, célibataire.

Les autres blessés sont dans un état stationnaire.

L'affaire des malversations de Louvain

Le Parquet a mis en liberté le nommé Hiernaux, directeur de la Société provinciale, et les trois autres détenus qui étaient impliqués dans cette affaire.